

Allianz 



RELAIS PRO 360

Des offres exclusives⁽¹⁾
pour récompenser
votre fidélité !





Votre fidélité récompensée !



La protection de votre activité

- 15%⁽²⁾

- Vos locaux et tout leur contenu.
- Vos pertes financières suite aux événements prévus au contrat et qui conduiraient à une fermeture temporaire ou définitive du salon.
- Vos responsabilités civiles pour les préjudices que vous pourriez causer à des tiers au cours de votre activité professionnelle.
- Votre recette lors de sa remise en banque.
- Votre protection juridique professionnelle.
Hors Polynésie et Nouvelle-Calédonie



La protection de vos salariés

- 15%⁽²⁾

La couverture santé et prévoyance pour assurer vos salariés contre les aléas de la vie.

En santé comme en prévoyance, notre offre intègre les minima de garanties imposés par votre convention collective nationale mais peut aller au-delà.

Chacun des postes de garanties pour la santé (hospitalisation, soins courants...) ou pour la prévoyance (arrêts de travail, rente éducation...) est adaptable pour correspondre exactement au niveau souhaité et au budget prévu.

S'ajoute au socle du contrat standard Santé (Allianz Composio Entreprise) la possibilité pour vos salariés de choisir des renforts facultatifs en fonction de leurs besoins.

Pour plus d'information : outre-mer.allianz.fr/assurance-professionnel

Les garanties et services présentés dans cette brochure s'exercent selon les clauses et conditions de votre contrat Allianz en fonction des garanties et options souscrites.

(1) La durée pendant laquelle nous vous proposons ces offres vous sera précisée en Agence par votre Agent Général.

(2) Voir conditions avec votre Agent Général Allianz.

Nos engagements d'être là dans les moments clés de votre activité

Votre Agent Général Allianz vous accompagne tout au long de votre vie professionnelle.

Protégez votre activité avec l'assurance multirisque professionnelle d'Allianz



La multirisque professionnelle Allianz vous assure une **protection financière** essentielle en prévoyant des garanties et options haut de gamme :

- le remplacement à neuf pendant 10 ans de votre mobilier et matériel professionnel (hors cas de bris ou de dommages électriques),
- la reconstruction à neuf de vos locaux tant que leur vétusté est inférieure à 33 %,
- les pertes financières à la suite d'un sinistre. Songez qu'un incendie dans vos locaux affecterait non seulement votre chiffre d'affaires et occasionnerait aussi des frais supplémentaires pour reprendre au plus vite votre activité,
- la perte de la valeur de votre fonds de commerce suite à un sinistre,
- les mises en cause de vos responsabilités (réclamations en cas d'intoxication alimentaire, d'accident dans les locaux, autour d'une piscine, dommages aux véhicules de vos clients,...).

Vous serez conseillé sur les moyens de prévention en incendie et des protections en vol par votre Agent Général Allianz. Vous bénéficierez d'un tarif ajusté aux caractéristiques de votre entreprise.

Organisez et garantisiez la protection sociale de vos salariés

En optant pour notre offre santé - prévoyance collective, vous manifestez votre intérêt pour la protection de vos salariés. Invalidité, décès, ces situations peuvent avoir de lourdes conséquences !

Proposez à vos salariés une solution de santé - prévoyance sur mesure avec tous les avantages d'un contrat de groupe, et faites bénéficier votre entreprise des avantages fiscaux et sociaux qui y sont liés.



Allianz est à vos côtés pour protéger votre activité ainsi que vos salariés.

Pour toute question, votre Agent Général Allianz est à votre écoute. Contactez-le quand vous voulez.

Agence BIZET-CAPELLE
0590 87 57 00
bizetcapelle@allianz-caraibe.fr

Avec vous de A à Z



Allianz Vie

Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340234962 RCS Nanterre

Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542110291 RCS Nanterre

Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €
382276624 RCS Nanterre

Entreprises régies par le Code des assurances
1, cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex

outre-mer.allianz.fr



Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par :

AWP France SAS

Société par actions simplifiée au capital de 7.584.076,86 €
490381753 RCS Bobigny

Société de courtage d'assurances

Inscription ORIAS 07 026 669 - www.orias.fr

Siège social : 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen

Désignée sous le nom commercial « Allianz Assistance »

et sont assurées par :

Fragonard Assurances

Société Anonyme au capital de 32.207.660 €
479 065 351 RCS Paris

Entreprise régie par le Code des assurances

Siège social : 2, rue Fragonard - 75017 Paris

www.allianz-partners.fr



ANCRE

ASSOCIATION NATIONALE pour la COUVERTURE
des risques, la RETRAITE, et l'EPARGNE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

27, boulevard des Italiens - 75002 Paris

www.ancre-vie.com

